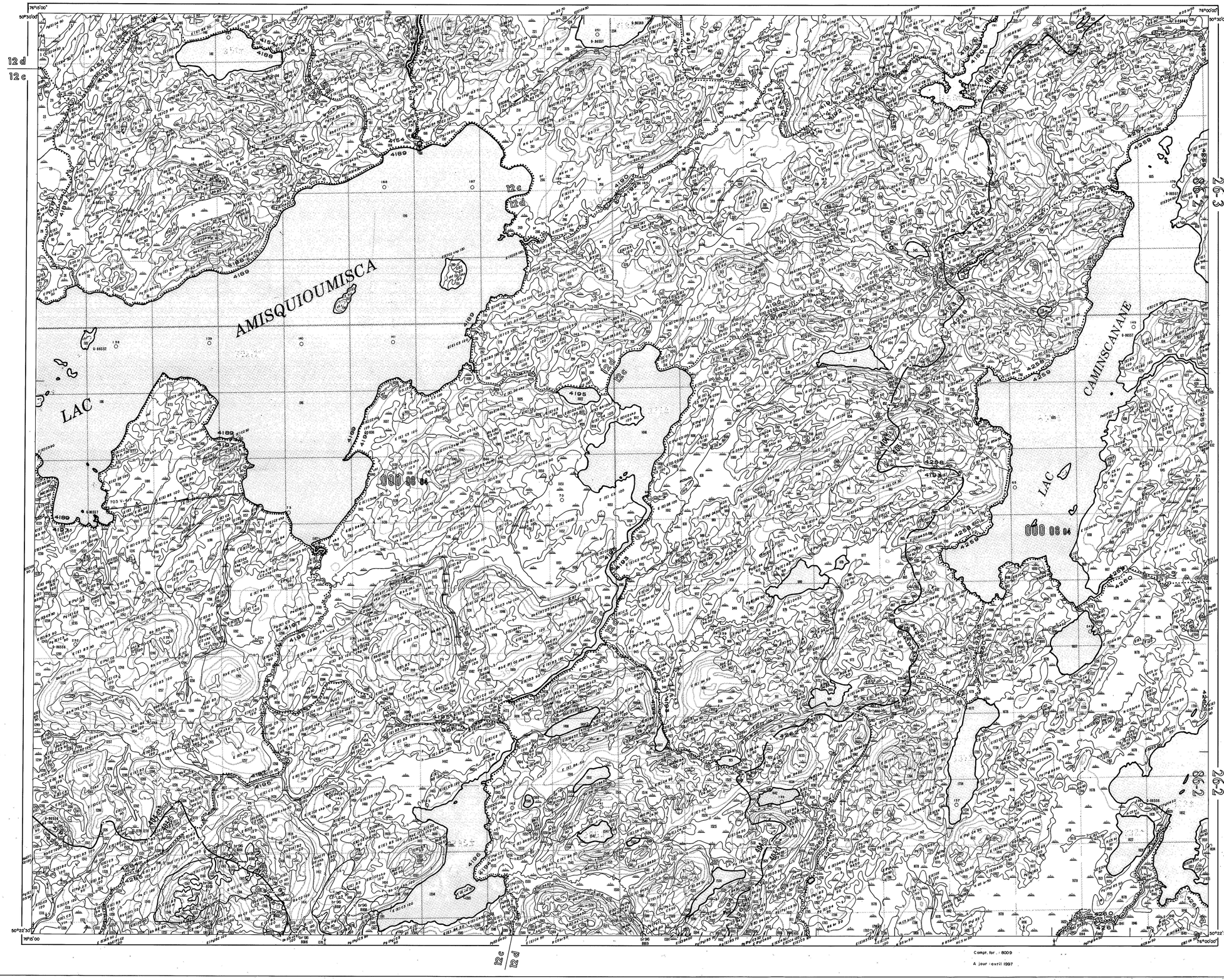

Compt. for. : 8009

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par bandes	10
Coupe avec protection de la régénération	11
Coupe par trouées (coupe irrégulière)	12
Coupe progressive d'ensemencement	13
Coupe à diamètre limite	14
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	15
Coupe à blanc	16
Brûlage à partir (brûlage ou épiage)	17
Plantation à racines nues	20
Plantation en récipients	21
Ensemencement naturel	22
Ensemencement	23
Épinage commercial	24
Récolte dans les bleirs boisés (aide-de-libres)	25

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin blanc	R (PB)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à pruche	R (PR)
— — à mélèze (pénitentiaire)	R (M)
Pessière	P
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée du bois)	P (E)
— — à thuya (cèdre)	P (T)
— — à sapin	P (S)
— — à pruche	P (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin blanc	P (PB)
— — à pin gris	P (G)
— — (pionnier épinette blanche)	P (S)
— — (pionnier épinette noire)	P (E)
— — (pionnier épinette de Banks)	P (B)
— — (pionnier épinette rouge)	P (R)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche (sapin occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (G)
— — à mélèze	S (M)
— — (pionnier de sapin bouleau)	S (B)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(PR)
— — — — (pin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (PR)
— — — avec épinette noire	Pb (E)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pb (P)
— — — avec pruche	Pb (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (pionnier)	Pb
Pinède à pin gris	Pg
— — — (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (G)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin blanc	Pg (P)
— — — avec pruche	Pg (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (pionnier)	Pg
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (P)
— — — avec pruche	Pr (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (pionnier)	Pr
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (P)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (G)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (pionnier de thuya)	C(T)
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (G)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (pionnier de pruche)	Pr
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me(P)
— — à pin rouge	Me(PR)
— — à pin gris	Me(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(MJ)
— — (plantation de mélèze européen)	Me(ME)
— — (plantation de mélèze hybride)	Me(MH)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F2 Pg (F)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — avec résineux	F1 R	F1 R (F)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S (F)	BB S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB E (F)	BB E (R)
— — — — — avec pin blanc	BB P (F)	BB P (R)
— — — — — avec pin blanc	BBPB (F)	BBPB (R)
— — — — — avec pin rouge	BBPR (F)	BBPR (R)
— — — — — avec résineux	BB R (F)	BB R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin	F1 Pb (F)	F2 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr (F)	F2 Pr (R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — — avec pin gris	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E (F)	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Érablière à sapin	Er S (F)	Er S (R)
Érablière résineuse	M R	M R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M Fb	M Fb (F)
— — — sur station humide	M Fb	M Fb (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— sur station humide	Fh
Bouleau	B
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaune	Bj
Peuplerie	Pe
Peuplerie à bouleau blanc	Pe B
Érablière	Er
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er B
— à bouleau jaune	Er B
— à feuillus	Er F
— à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er S
— — de chêne rouge	Pl Cr
— — de bouleau	Pl B
— — de peuplier hybride	Pl H
— — de tilleul d'Amérique	Pl Ta

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	⊥
Dénudé et semi-dénudé humide	⊥
Aulnaie	⊥

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Infrastructure	
Emplacement aréoun, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	10
Coupe partielle en bande	11
Coupe partielle par trouée	12
Coupe partielle plus épaisseur légère	13
Chablis partiel	14
Épidémie légère	15
Brûlis partiel	16

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin ou épinette blanche seulement: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	1
Chablis	2
Chablis total	3
Épidémie sévère	4
Feuillu	5
Plantation	7

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	FORÊT ÉQUIENNE TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	FORÊT ÉTAGÉE TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans		70-30 (ans) 30-70 (ans)
30	31-60		80-30 " 30-80 "
50	61-80		90-30 " 30-90 "
70	81-100		100-30 " 30-100 "
90	101-120		110-30 " 30-110 "
120	121 et plus		120-70 " 70-120 "

FORÊT RÉSIENNE

Jeune indépendant	Plus de la dominance de feuillus, majorité des tiges ainsi C et 30 cm.
	Autres seulement majorité des tiges ainsi C et 10 cm.
Vieilleux indépendant	Plus de la dominance de feuillus, majorité des tiges certiles de 10 cm.
	Autres seulement majorité des tiges ont plus de 10 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ	HAUTEUR 22m	17m	13m	9m	7m	5m	3m
	1	2	3	4	5	6	
A	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CLASSES DE PENTE

	% DE PENTE
Légère	0 à 30%
Moyenne	30 à 40 %
Forte	40 à 50 %
Très forte	50 à 75 %
Superficie entravée de pente	> 75 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

SYMBOLES CARTO.

Gelum	
Rocher	
Tourbière	
Eau	

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUDES FOR. : MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE : Marc V. Mercier
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. ÉTUDES FOR. :
SIGNATURE :

DIAGRAMES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E2 C13 ce 10 m 2 — 1 — classe de densité; — classe de pente; — classe d'âge; — classe de hauteur; — peuplement; — sous-groupe d'essences; — classe de densité; — sous groupe d'essences; — groupement d'essences

P3 C15 ce 8 m 1 — 1 — classe de perm; — classe d'âge; — classe de hauteur; — origine; — classe de pente; — classe de densité; — type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	86-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	4
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	08
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	4031
Bassin primaire	B*
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	99400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	*
Région écologique	12c*
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 11 / 86
Déclinaison magnétique : 17 ° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-10 S.E. S.O.	32-K-9 S.E. S.O.	32-J-12 S.E. S.O.
32-K-7 N.E. S.E. S.O.	32-K-8 N.E. S.E. S.O.	32-J-5 N.E. S.E. S.O.
32-K-2 N.E.	32-K-1 N.E.	32-J-4 N.E.

32 K/8 N. E.

2